



Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme
et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers
de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP)

**Une expérience réussie de
promotion d'une mobilité apaisée
du bétail comme clé de voûte
des systèmes de production
et de commercialisation
en Afrique de l'Ouest**

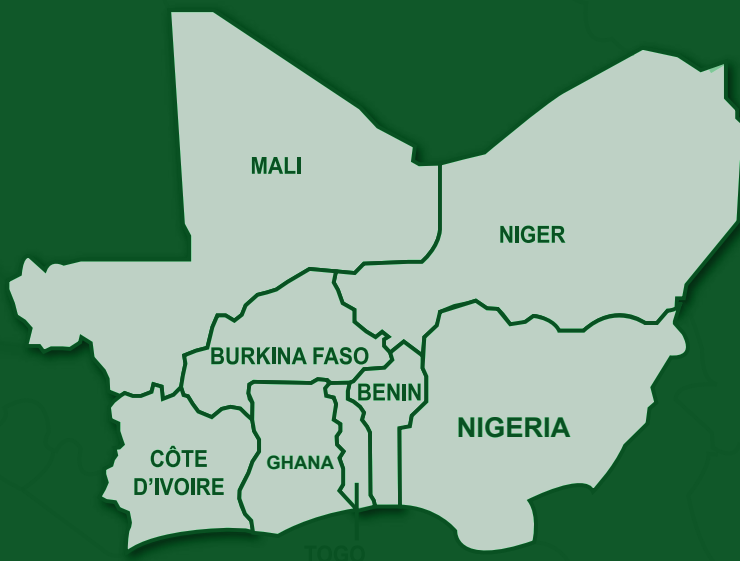


Le colloque de N'Djamena en République du Tchad (mai 2013) et la déclaration de Nouakchott en République Islamique de Mauritanie (octobre 2013) ont donné un regain d'intérêt au secteur de l'élevage, au regard de sa contribution non négligeable aux revenus des populations et à la sécurité alimentaire. Le Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP), et plusieurs autres initiatives régionales (PRAPS, PEPISAO, etc.) ont alors été mis en œuvre pour promouvoir et valoriser l'élevage mobile.

Exécuté entre 2018 et 2024, le PREDIP est intervenu sur huit (08) pays dont cinq (05) pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Togo) et trois (03) pays sahéliens (Burkina Faso, Mali et Niger) avec comme principale approche le ciblage des zones transfrontalières entre le sud des pays sahéliens et le nord des pays côtiers. Ces zones, connues pour avoir une forte concentration d'animaux, sont également réputées conflictogènes à cause de l'exploitation des ressources pastorales partagées entre usagers.

En cinq (05) années de mise en œuvre, le PREDIP a apporté des solutions innovantes aux défis uniques en termes de gestion des ressources pastorales, de la transhumance et des interactions entre pasteurs et agriculteurs dans les zones sahéliennes et côtières. Qu'il s'agisse de l'amélioration des systèmes d'information, de la gouvernance du secteur, de la mise en place des infrastructures et aménagements agropastoraux ou de la promotion de la santé animale, le PREDIP a engrangé d'importants acquis et appris de ses pratiques.

La présente note de synthèse présente les principaux jalons du projet, ses réalisations, son impact positif, ainsi que les innovations et des bonnes pratiques qui ont émergé de sa mise en œuvre. Au regard des défis relevés et les résultats obtenus, cette brochure se veut également un témoignage de l'engagement inébranlable de l'ensemble des acteurs pour atteindre les succès récoltés par le PREDIP.



1. Contexte



Un contexte particulier marqué par des défis en termes de gestion des ressources pastorales, de la transhumance et des interactions entre pasteurs et agriculteurs dans les zones sahéliennes et côtières

Les zones sahéliennes et côtières présentent un contexte particulier et complexe marqué par des défis uniques en termes de gestion des ressources pastorales, de la transhumance et des interactions entre pasteurs et agriculteurs. Cinq (05) principaux défis contextuels ont justifié la formulation et la mise en œuvre du PREDIP.



1. La récurrence des conflits fonciers et pastoraux en raison de la concurrence pour l'utilisation des terres de parcours et l'accès aux ressources naturelles. Ces conflits entravent la transhumance transfrontalière et compromettent la sécurité alimentaire et économique des populations locales.



4. Des faiblesses dans la gestion durable des ressources dans un contexte où il est essentiel de promouvoir des pratiques pastorales durables et innovantes, notamment en matière de gestion des pâturages et de restauration des parcours dégradés pour atténuer les impacts environnementaux et renforcer la résilience des communautés.



2. L'insuffisance et/ou la dégradation des infrastructures et des aménagements agropastoraux adaptés pour la gestion des troupeaux ainsi que **la faiblesse de la coopération** entre les pays pour la surveillance des maladies animales transfrontalières constituent des obstacles majeurs à une transhumance transfrontalière efficace et pacifique.



5. Des faiblesses du cadre réglementaire et institutionnel notamment dans l'application des politiques et des réglementations en matière de pastoralisme et de transhumance aux niveaux régional et national. A cela, il faut ajouter l'insuffisance des informations et données fiables sur le secteur de l'élevage qui ne facilite pas la formulation de politiques et stratégies adaptées.



3. Une insuffisance dans la surveillance épidémiologique des maladies animales transfrontalières et zoonotiques, ce qui expose les troupeaux et les populations à des risques sanitaires importants.

Relever l'ensemble de ces défis, c'est avant tout promouvoir une mobilité apaisée du bétail comme clé de voûte des systèmes de production et de commercialisation en Afrique de l'Ouest.

2. Le PREDIP, une solution intégrée et innovante pour sécuriser la mobilité apaisée du bétail



Le PREDIP est né de l'ambition de l'UE de contribuer à la recherche des solutions adaptées aux conflits d'accès et d'exploitation des ressources pastorales dans les zones transfrontalières partagées par le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo. Dans ces pays, avec l'ensemble des parties prenantes, des zones de concentration ou couloirs prioritaires ont été identifiés au sein de six (06) grands axes/couloirs :

- 1) l'axe Mali (région de Sikasso) – Nord-Côte d'Ivoire ;
- 2) l'axe Burkina Faso (région des Hauts-Bassins) – Nord-Côte d'Ivoire ;
- 3) l'axe Burkina Faso (région du Centre-Sud) – Nord-Ghana ;
- 4) l'axe Niger (région de Tillabéri) – Est du Burkina Faso – Bénin – Togo ;
- 5) l'axe Niger – Nigeria ;
- 6) l'axe Nigeria – Bénin.

Dans ces zones, la consolidation du partenariat entre l'Union Européenne et les Organisations Intergouvernementales (CEDEAO, CILSS et l'UEMOA) mais aussi les Organisations Paysannes Régionales permettait de soutenir les populations sur le pastoralisme et la transhumance transfrontalière du fait des besoins émergents en incluant davantage de nouvelles thématiques (chaînes de valeur, économie pastorale, renforcement du dialogue transfrontalier, etc.).



Le PREDIP se veut donc une initiative qui vise, comme objectif global, à renforcer durablement la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socioéconomique équitable et à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Pour atteindre cet objectif global, quatre (04) objectifs spécifiques ont été ainsi définis :

- Contribuer à faciliter et améliorer la prise de décision dans le domaine du pastoralisme et de la transhumance ;
- Faciliter une transhumance transfrontalière apaisée et améliorer la nutrition ;
- Sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés ;
- Contribuer à réduire les maladies animales transfrontalières ayant un impact sur la santé animale et humaine.

Ces objectifs spécifiques ont constitué les domaines prioritaires ou principales composantes d'intervention du PREDIP.

3. Les cinq (05) priorités

déclinées en composantes et portées par des acteurs d'envergure régionale



Les principaux objectifs du PREDIP ont été déclinés suivant cinq (05) composantes, coordonnées chacune par des prestataires différents avec leur propre cadre d'intervention.

Composante 1 (C1)

Service Régional d'Information Pastorale (SRIP)



Objectif : Améliorer la gestion de l'information et des connaissances en pastoralisme et transhumance



Principal acteur de mise en œuvre :
Centre Régional AGRHYMET (CRA)



Budget et financement :
3,1 millions d'euros
(Union Européenne)



Période de mise en œuvre :
Décembre 2018 à décembre 2023,
soit une prolongation de 12 mois
à partir de décembre 2022



Structure contractante :
Délégation de l'Union Européenne
(DUE) Niger

Composante 2 (C2)

Projet Régional de Dialogue pour une Transhumance Apaisée en Afrique de l'Ouest (PRODIATA)



Objectif : Créer les conditions pour une transhumance transfrontalière apaisée et améliorer la nutrition



Principaux acteurs de mise en œuvre :
Care International Danemark,
avec un consortium de partenaires
dont SNV, APESS, ROPPA, RBM



Budget et financement :
4,111 millions d'euros (Union
Européenne et contributions
de tiers)



Période de mise en œuvre :
Août 2018 à juin 2023, soit
une prolongation de cinq mois
à partir de février 2023



Structure contractante :
DUE Burkina Faso

Composante 3 (C3)

Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA)



Objectif : Sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés



Principaux acteurs de mise en œuvre :

Acting for Life, avec un consortium de partenaires (RECOPA, URFBV, GAJEL, OPEF, AEBRB, AJELAMO, AREN, ANOPER, CIKOD, GDCA, APES-Nigeria, GEVAPAF, FENAPFIBVTO, VSF-B)



Budget et financement :

11,75 millions d'euros (Union Européenne, Agence Française de Développement)



Structure contractante :

DUE Burkina Faso



Période de mise en œuvre :

Septembre 2018 à septembre 2022

Composante 4 (C4)

Contrôle des Maladies Transfrontalières en Afrique de l'Ouest (COMATAO)



Objectif : Maîtriser les maladies animales transfrontalières ayant un impact sur la santé animale et humaine



Principal acteur de mise en œuvre :

Centre Régional de Santé Animale (CRSA)



Budget et financement :

3,75 millions d'euros (Union Européenne)



Période de mise en œuvre :

Octobre 2019 à mars 2024, soit une prolongation de 12 mois à partir de mars 2023



Structure contractante :

DUE Mali

Composante 5 (C5)

Coordination régionale



Objectif : Coordonner, suivre et évaluer la mise en œuvre des composantes opérationnelles



Principal acteur de mise en œuvre :

Secrétariat Exécutif du CILSS



Budget et financement :

4 millions d'euros (Union Européenne)



Période de mise en œuvre :

Août 2018 à mars 2024, soit une prolongation de 9 mois à partir de juin 2023



Structure contractante :

DUE Burkina Faso

La mise en œuvre du PREDIP a mobilisé, entre 2018 et 2024, un financement total de plus de 27,1 millions d'euros dont 25 millions d'euros auprès de l'Union Européenne et environ 2,1 millions d'euros en contribution de tiers (AFD et autres). Ce financement a permis de couvrir l'ensemble des principales composantes pour atteindre les résultats fixés.

4. Des acquis, réalisations et performances



à la dimension des attentes

En cohérence avec les domaines prioritaires, **quatre (04) principaux résultats opérationnels** ont été fixés initialement.



Résultat 1

Un Service Régional d'Information Pastorale est mis en place et fonctionnel.



Résultat 2

Le dialogue et la gouvernance en matière de transhumance transfrontalière sont renforcés pour atténuer les risques de conflits et améliorer la nutrition des enfants et des femmes.



Résultat 3

Des infrastructures et aménagements pastoraux transfrontaliers sont réalisés et gérés durablement.



Résultat 4

Le dispositif de surveillance épidémiologique, de prévention et de gestion des maladies transfrontalières prioritaires coordonné est fonctionnel.

En cinq (05) années de mise en œuvre, les acquis engrangés et les résultats tangibles du PREDIP témoignent de l'engagement des acteurs et des partenaires à promouvoir un pastoralisme durable et une transhumance transfrontalière pacifique dans la région, reflétant ainsi son impact significatif sur la sécurité alimentaire, la gouvernance régionale et la santé animale dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Les efforts de capitalisation, à travers l'approche dite capitalisation au fil de l'eau (qui permet de documenter les pratiques tout au long de la phase de mise en œuvre du projet), ont permis d'identifier et de valoriser les acquis du projet par composante d'intervention.



Troupeau transhumant dans le District de Fumbisi au Ghana



Composante 1 (C1)

Service Régional d'Information Pastorale (SRIP)

La mise en œuvre de la composante 1 a permis d'améliorer significativement l'accès des acteurs du pastoralisme à une information technique intégrée fiable et dynamique.



Objectif :

Améliorer la gestion de l'information et des connaissances en pastoralisme et transhumance



Principal acquis :

Mise en place d'un Service Régional d'Information Pastorale (SRIP)



Principaux résultats atteints :

- **Production de connaissances opérationnelles** et analyse spatialisée à travers :
 - o 5 articles scientifiques produits et 2 thèses en cours de finalisation ;
 - o une thèse réalisée ;
 - o 58 bulletins d'information sur la campagne agropastorale et les feux de brousse produits.
- **Diffusion des connaissances et de l'information** spatialisée relatives au pastoralisme et à la transhumance, par l'intermédiaire d'outils ad hoc, à savoir :
 - o une bibliothèque numérique fonctionnelle contenant plus de 2 000 documents pertinents pour le pastoralisme (<https://agrhyment.omekas.mind-and-go.net/s/bib-num-cilss/page/Bienvenue>) ;
 - o un géoportail contenant des données biophysiques et les infrastructures pastorales à jour (<http://geoportail.cilss.int>) ;
 - o un dashboard.
- **Renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux** dans l'exploitation de l'information et les connaissances produites afin d'améliorer l'efficacité de la prise de décision :
 - o 2 promotions de 41 cadres cofinancées pour un Master en pastoralisme ;
 - o 300 cadres formés à l'utilisation du Géoportail et de la bibliothèque numérique ;
 - o 140 acteurs formés sur la cartographie participative, le traitement et l'analyse de données sur QGIS ;
 - o 7 experts formés à l'utilisation des drones dont deux avec certificat.
- **Mise à disposition au profit des agropasteurs d'informations techniques fiables et adaptées** à leurs besoins en vue de leur permettre d'optimiser leurs choix tactiques et stratégiques de conduite des troupeaux et réduire leur exposition aux risques :
 - o 1 système d'information par radio rurale impliquant 45 radios communautaires au Niger et au Bénin ;
 - o 1 système d'information par téléphonie mobile développé permettant de couvrir plus de 3 millions de producteurs ;
 - o 1 document de capitalisation des bonnes pratiques de diffusion de l'information ;
 - o etc.

La composante 1 affiche un taux de réalisation des activités planifiées de 88% et un taux global de réalisation financière de 91%.



Composante 2 (C2)

Projet Régional de Dialogue pour une Transhumance Apaisée en Afrique de l'Ouest (PRODIATA)

La mise en œuvre de la composante 2 a permis de renforcer durablement le dialogue et la gouvernance de la transhumance transfrontalière.



Objectif :

Créer les conditions pour une transhumance transfrontalière apaisée et améliorer la nutrition



Principal acquis :

Renforcement du dialogue et de la gouvernance de la transhumance transfrontalière



Principaux résultats atteints :

- **Amélioration de la gouvernance de la transhumance transfrontalière à travers :**
 - o la formation et la sensibilisation au profit de 968 acteurs dont 326 femmes au Niger, Nigeria, Bénin, Togo, Mali et Burkina Faso sur la décision ADEC 05/120/98 et son règlement C/REG.3/01/03 de la CEDEAO et 110 acteurs sur le Code pastoral du Bénin
 - o une dynamisation des cadres de concertation transfrontaliers ;
 - o un renforcement des capacités des acteurs judiciaires au Burkina Faso, au Mali et au Niger ;
 - o Un renforcement des capacités de 3 Comités Nationaux de Transhumance (CNT) (Mali, Burkina Faso et Niger) ;
 - o 2 tables rondes de mobilisation des ressources par les CNT du Mali et du Burkina Faso ; i) Une concertation régionale avec les CNT des pays sahéliens et des pays côtiers ; ii) 2 Plateformes d'Innovation multi-acteurs dans le District des Savanes en Côte d'Ivoire et à Builsa au Ghana pour mener le dialogue afin de prévenir et gérer les conflits agropastoraux ; iii) 12 Relais de Veille Communautaires à Korhogo et Builsa ;
 - o la diffusion de plus de 600 000 messages SMS et IVR sur les conditions de la transhumance et les feux de brousse ;
 - o 40 radios locales au Togo, Bénin, Niger, Mali, Ghana et Burkina Faso ont diffusé des émissions de sensibilisation sur les conditions de la transhumance transfrontalière ;
 - o l'appui à l'organisation de la rencontre transfrontalière de Kebbi, en décembre 2019 et du rassemblement des éleveurs à Niamey en 2021 ;
 - o tenue de réunions de haut niveau sur la transhumance transfrontalière à Cotonou en 2018, Accra en 2019 et Niamey (pays du Sahel) en 2021 ;
 - o des rencontres de sensibilisation de plus de 2 000 éleveurs transhumants suite à l'interdiction de la transhumance au Bénin...
- **Amélioration du cadre réglementaire existant** autour de la transhumance transfrontalière et promotion de sa mise en œuvre aux niveaux régional et national :
 - o l'appui à la mutation du Ghana Cattle Ranching Committee en Ghana Cattle Ranching and Transhumance Committee ;
 - o la formation de 50 magistrats et 195 autres acteurs sur la problématique du foncier en relation avec le pastoralisme ;
 - o l'appui à l'élaboration de 3 dossiers et leur introduction auprès des juridictions pour protéger 1 150 ha d'espaces de pâture au profit de 2 702 éleveurs de la région de Dosso au Niger ;
 - o l'appui à 680 éleveurs du village de Karey Gorou, département de Kollo (Niger), pour saisir la Chambre Contentieuse du Conseil d'État pour obtenir l'annulation de l'arrêté N°0122/MUL/SG/DGU/A/DU du 20 Juin 2014 approuvant et rendant exécutoire le plan de lotissement de Saga Fondou Plateau, protégeant ainsi une aire de pâturage...

- **Amélioration de la perception de l'élevage transhumant** par les opinions publiques des pays de la zone PREDIP et plus largement de la zone CEDEAO/CILSS :
 - o La réalisation d'une étude sur la perception de la transhumance, du convoyage commercial et du traitement des conflits versus la contribution socioéconomique de la mobilité pastorale dans les pays côtiers ;
 - o L'élaboration d'une note de plaidoyer pour la prise en compte de la problématique de la nutrition et de la transhumance dans les Plans de Développement Communaux (PDC) ;
 - o La production d'importants supports et outils de sensibilisation des éleveurs...

La composante 2 affiche un taux de réalisation des activités planifiées de 94% et un taux global de réalisation financière de 98%.



Composante 3 (C3)

Projet d'Appui à la Mobilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux Marchés (PAMOBARMA)

La mise en œuvre de la composante 3 a permis d'améliorer les infrastructures et les aménagements pastoraux, gage de la sécurisation de la mobilité pastorale.



Objectif :

Sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés



Principal acquis :

Réalisation d'investissements transfrontaliers favorables au développement économique des territoires



Principales réalisations :

- le balisage/sécurisation de 1 482 km de piste ;
- la construction de 43 points d'eau ;
- la construction de 10 marchés à bétail ;
- l'aménagement de 28 aires de pâturage de repos totalisant 1 906 ha ;
- le géoréférencement et cartographie des différentes infrastructures ;
- la construction de 14 banques d'aliments pour bétail et l'achat de 1 100 tonnes d'aliments pour bétail ;
- la réalisation de 15 quais d'embarquement ;
- la construction, réhabilitation et l'équipement de 7 postes vétérinaires.

La composante 3 affiche un taux de réalisation des activités planifiées de 83% et un taux global de réalisation financière de 99%.



Composante 4 (C4)

Contrôle des Maladies Transfrontalières en Afrique de l'Ouest (COMATAO)

La mise en œuvre de la composante 4 a permis d'opérationnaliser le dispositif de surveillance épidémiologique, de prévention et de gestion des maladies transfrontalières prioritaires.



Objectif :

Maîtriser les maladies animales transfrontalières ayant un impact sur la santé animale et humaine



Principal acquis :

Mise en place d'un dispositif de surveillance épidémiologique, de prévention et de gestion des maladies transfrontalières prioritaires



Principaux résultats atteints :

- **Établissement d'un cadre régional fonctionnel de surveillance épidémiologique** efficiente, performante et coordonnée
 - o Une plateforme virtuelle de communication collaborative mise en place
 - o Une évaluation de la situation épidémiologique de référence pour les MAT y compris les zoonoses a été établie ;
 - o Des outils de collecte de données en santé animale élaborés et validés ;
 - o Un Système Régional d'Information en Santé Animale (SRISA) pour les États membres de la CEDEAO mis en place ;
 - o Un renforcement des capacités techniques et financières de plus de 8 laboratoires dans la zone PREDIP ;
 - o Plusieurs formations réalisées au profit de techniciens de laboratoire et d'agents de santé animale ;
 - o Appui au fonctionnement des réseaux nationaux d'épidémiologie-surveillance dans la collecte et l'analyse des données...
- **Facilitation de l'accès aux médicaments vétérinaires**, services bio médicaux et aux vaccins de qualité garantie :
 - o 8 rencontres nationales de réflexion dans les 8 pays sur l'application de la réglementation sur les médicaments vétérinaires afin de faire l'état des lieux de la réglementation en vigueur en matière d'importation, de distribution et de contrôle des médicaments vétérinaires, vaccins et produits biologiques et d'évaluer le niveau d'application de la réglementation dans ce domaine...
- **Mise en œuvre de campagnes de vaccination** de plus en plus coordonnées et efficaces le long des corridors et entre les pays :
 - o Élaboration et validation des stratégies régionales (stratégie régionale pour la santé et le bien-être animal, stratégie d'identification et de traçabilité du bétail) ;
 - o Organisation des ateliers annuels d'harmonisation et d'évaluation des campagnes transfrontalières conjointes de vaccination ;
 - o Organisation des ateliers de planification et de bilan des campagnes de vaccination.
- **Développement et mise en œuvre de plans régionaux de contrôle des maladies vectorielles** :
 - o Élaboration de la stratégie régionale pour le contrôle des trypanosomoses et des maladies à tiques ;
 - o Mise en œuvre des activités d'essais pilotes à petite échelle pour l'exécution de la stratégie régionale pour le contrôle des trypanosomoses et des maladies à tiques...

La composante 4 affiche un taux de réalisation des activités planifiées de 79% et un taux global de réalisation financière de 80%.



Composante 5 (C5)

Coordination régionale

La mise en œuvre de la composante 5 a contribué à asseoir les piliers d'une gestion et d'une coordination efficace du PREDIP.



Objectif :

Coordonner la mise en œuvre du projet pour garantir la cohérence de l'ensemble des interventions



Principal acquis :

Mise en place d'un dispositif efficace de coordination, de suivi-évaluation et de capitalisation du PREDIP



Principaux résultats atteints :

- Coordination interne

- o l'appui à l'harmonisation des cadres logiques des composantes ;
- o l'appui à l'élaboration de documents de planification et rapportage (16 PTBA, 8 rapports semestriels et 8 plans annuels consolidés) ;
- o l'organisation des missions de terrain pour des appuis et institutionnels et de plaidoyer aux composantes (au Niger, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Nigeria, Burkina Faso et au Togo) ;
- o les 9 réunions du Comité Technique du PREDIP organisées pour un meilleur pilotage du projet ;
- o Etc.

- Coordination externe

- o la mise en place d'un mécanisme opérationnel de synergie entre les composantes du PREDIP et avec les autres projets du domaine du pastoralisme du CILSS ;
- o l'accompagnement des pays côtiers dans le processus validation de leurs documents PRIDEC (appuis aux 4 pays dans l'organisations des ateliers de validations des PRIDEC et la composante régionale) ;
- o la réalisation d'un outil cartographique sur les infrastructures des projets et programmes sur le pastoralisme et la transhumance au Sahel et en Afrique de l'Ouest (Complément du Géo référencement PREDIP) ;
- o la mise en place d'un mécanisme de coordination avec les composantes et les pays à travers les PFA sur la stratégie des désengagements des composantes pour une durabilité des acquis en fin de projet ;
- o l'appui au Processus de prolongation des contrats des composantes 1, 2, 4 ;
- o Etc.

- Capitalisation

- o les 11 fiches de bonnes pratiques et 2 notes de capitalisation produites ;
- o 1 site web régional créé et animé (<https://predip.cilss.int>) ;
- o Etc.

La composante 5 affiche un taux de réalisation des activités planifiées de 91% et un taux global de réalisation financière de 81%.

5. Les difficultés rencontrées



Dans son implémentation, le PREDIP a rencontré des difficultés que la proactivité, l'implication et l'engagement des acteurs de mise en œuvre ont permis de surmonter. Au titre de ses difficultés, on peut noter :

- la complexité du montage technique du projet qui donnait à voir une juxtaposition de 5 projets différents (chacun avec son cadre logique, sa stratégie et sa zone d'intervention).
- les faiblesses du dispositif technique de suivi-évaluation qui n'a pas prévu, pour chaque composante, des ressources humaines aux activités de suivi et d'évaluation ;
- l'insuffisance des ressources financières allouées pour certaines activités (suivi-évaluation, étude sur la cartographie des projets et programmes, etc.) ;
- des lourdeurs administratives observées dans la délivrance de certaines autorisations (prise de vue aérienne notamment au Niger et dans la partie Nord du Bénin) ;
- les difficultés de fonctionnement des points focaux techniques des pays ;
- le contexte sécuritaire qui limite la mobilisation des équipes sur le terrain ;
- etc.

Ces difficultés ont été, pour le PREDIP, des sources d'apprentissage qui s'ajoutent aux importantes connaissances générées durant les cinq (05) années de mise en œuvre du projet.

À travers les défis surmontés et les succès rencontrés lors de la mise en œuvre du PREDIP, **des enseignements** précieux ont émergé, offrant des perspectives essentielles pour guider les interventions futures.



6. Leçons apprises



- Les émissions radio interactives sont un levier pour l'accès des éleveurs à l'information fiable pour une meilleure prise de décision ;
- Les Plateformes d'Innovation multi-acteurs pour la gestion des ressources naturelles sont un outil de dialogue constructif pour une transhumance apaisée ;
- La dynamisation des Comités Nationaux de Transhumance est un impératif pour une bonne gouvernance de la transhumance transfrontalière ;
- L'assistance juridique et judiciaire aux éleveurs reste un dispositif efficace de sécurisation foncière
- La mise en place de Comités à l'élaboration de chartes d'usage permet le suivi et la gestion des aménagements agropastoraux ;
- La coordination régionale des campagnes de vaccination permet de maîtriser les Maladies Animales Transfrontalières ;
- La mise en place des points focaux administratifs est un dispositif efficace de mise en œuvre des projets régionaux ;
- Le dialogue et la concertation à tous les niveaux sont le gage de la synergie inter-acteurs et du succès des interventions.

Les expériences tirées sont déjà valorisées dans d'autres interventions pour prendre en compte les nouveaux défis de la région (PRIDEC, PRADEP-AOS, etc.). Aujourd'hui, **les nouveaux défis pour les interventions futures** se conjuguent en termes de :

- la poursuite des efforts de dynamisation des cadres de concertation transfrontaliers ;
- le soutien à l'opérationnalisation de l'observatoire régional des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel ;
- la poursuite de la collaboration et des actions de synergie avec les projets et programmes sur le pastoralisme et la transhumance ;
- la valorisation des investissements réalisés pour le développement de nouvelles initiatives coordonnées par les OIG ;
- la mise à l'échelle des bonnes pratiques et acquis capitalisés.

Le PREDIP s'est révélé une initiative ambitieuse mais pertinente au regard du contexte régional assez particulier marqué par des problèmes du pastoralisme et de la transhumance qui s'exacerbent alors que l'intérêt économique multiforme de cet élevage mobile se démontre de jour en jour. Les importants résultats et acquis engrangés tant au niveau national qu'au niveau régional sont le fruit de l'engagement indéfectible et l'implication de tous les acteurs impliqués (privés, associatifs et publics).

Au niveau régional, les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PREDIP ont permis d'alimenter les stratégies régionales en matière notamment de santé animale, de dialogues transfrontaliers, et réalisation d'investissements. Tout cela a contribué à renforcer l'intégration économique régionale. Cela a surtout facilité le renforcement du dialogue CILSS-CEDEAO-UEMOA-UE dans une dynamique de poursuivre le portage politique des initiatives en matière de pastoralisme dans la région en tenant compte des nouvelles perspectives.

En dépit des importants acquis du PREDIP, dans le domaine du pastoralisme et de la transhumance en Afrique de l'Ouest, de nombreux défis restent encore à relever. Il y a donc nécessité de poursuivre les efforts de mobilisation des acteurs du domaine et de plaider à l'endroit des décideurs politiques et des partenaires. Les riches expériences du PREDIP fournissent à la fois des leviers et pistes d'actions pour des interventions futures, des outils de communication et de sensibilisation, d'aide à la prise de décision mais également des guides de plaider afin de pérenniser les acquis du PREDIP pour promouvoir durablement une mobilité apaisée du bétail comme clé de voûte des systèmes de production et de commercialisation et d'intégration en Afrique de l'Ouest.

